

# Guerre d'Algérie Les Douze s'adressent de nouveau à Jacques Chirac et à Lionel Jospin

*Vendredi 18 Mai 2001*

Dans notre appel du 31 octobre 2000, nous demandions que toute la vérité soit dite sur la torture, ce mal absolu, pratiquée par une armée de la république, pendant la guerre d'Algérie. De très nombreux témoignages, venus de tous les horizons, en particulier d'anciens soldats, mais aussi celui d'un général revendiquant la torture, les exécutions sommaires et leur ampleur, l'émotion soulevée, et le débat qui n'a plus cessé, font que la réponse à cette demande est désormais attendue par le pays.

Notre requête, à ce stade, porte sur des points précis :

1. Il est urgent que la condamnation de la responsabilité des gouvernants d'alors intervienne sous forme d'une déclaration officielle des plus hautes autorités. Sans cela, demeure une équivoque sur la raison d'État dont se recommandent toujours les tortionnaires ;
2. La vérité sur les faits doit être établie avec rigueur. Les pouvoirs publics ont à charge d'en susciter les moyens, notamment grâce au concours des historiens, avec l'ouverture publique des archives, des témoins, des victimes, des élus ;
3. L'enseignement de la guerre d'Algérie appelle une mise à jour en particulier concernant la colonisation. Il doit répondre à l'intérêt qui se manifeste aujourd'hui dans la jeunesse ;
4. Grâce à ce travail de vérité, grâce à la prise de conscience du crime qu'est la torture, la France en condamnant solennellement les actes incriminés, donnerait un exemple salutaire. Cela ne pourrait, par ailleurs, que favoriser l'accès à la connaissance du côté algérien et la réconciliation des deux peuples ;
5. Nous souhaitons vivement enfin qu'une délégation des Douze puisse être reçue le plus rapidement possible par le président de la République ainsi que par le premier ministre afin de procéder à un échange de vue sur ces propositions.

Paris le 16 mai 2001.

*Henri Alleg, ancien directeur d'Alger républicain, auteur de la Question*

*Josette Audin, épouse de Maurice Audin assassiné par ses tortionnaires*

*Simone de Bollardièrre, veuve du général Pâris de Bollardièrre, opposé à la torture et condamné à deux mois de forteresse*

*Nicole Dreyfus, avocate de Baya Hocine et Djohor Akrou*

*Noël Favrelière, rappelé, déserteur*

*Gisèle Halimi, avocate de Djamila Boupacha*

*Alban Liechti, insoumis, puni de quatre ans de prison*

*Madeleine Rebérioux, historienne, secrétaire du Comité Audin*

*Laurent Schwartz, mathématicien, président du Comité Audin*

*Germaine Tillion, ethnographe, résistante, auteur de l'Afrique bascule vers l'avenir*

*Jean-Pierre Vernant, historien, résistant*

*Pierre Vidal-Naquet, historien, auteur de la Torture dans la République*